



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 36
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	

Membres absents :

Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - Grand Dijon Habitat - Acquisition en VEFA de 12 logements (8 PLUS, 2 PLAi, 2 PLS) situés au 87/89 Avenue du Drapeau à Dijon.

Grand Dijon Habitat réalise l'acquisition en VEFA de 12 logements collectifs situés 87/89 Avenue du Drapeau à Dijon. Cette opération relève de la programmation 2025 de Dijon métropole au titre de sa Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État.

Grand Dijon Habitat, afin d'équilibrer le bilan de ce programme et conformément aux dispositions de la convention d'objectifs et de moyens 2025-2030 établie avec Dijon métropole, fait appel au soutien financier métropolitain à hauteur de 116 000 € :

- 80 000 € au titre des 8 logements PLUS,
- 36 000 € pour les 2 logement PLAi,

Ces subventions représentent 7,43 % du coût prévisionnel TTC de l'opération (1 561 277 €).

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à Grand Dijon Habitat - 2 bis rue du Maréchal Leclerc - BP 87027 – 21070 DIJON cedex -, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements (8 PLUS, 2 PLAi, 2 PLS) situés 87/89 Avenue du Drapeau à Dijon, deux subventions d'un montant total de 116 000 € :
 - 80 000 € au titre des PLUS,
 - 36 000 € pour les PLAi.
- **d'imputer** les subventions susvisées sur l'autorisation de programme « Participation au financement de programmes de construction de logements à loyer modéré – Programmation 2025 » (Chapitre comptable 204) ;
- **de prélever** les crédits de paiement nécessaires sur le budget des exercices à venir ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par Grand Dijon Habitat, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention financière ci-annexée ainsi que tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	